

PRESIDENTIELLES - ANNONCE SUR LA RECHERCHE : L'embryon humain sacrifié au profit d'intérêts financiers

François Hollande a hier fait part de son intention d'autoriser la recherche sur les cellules souches embryonnaires s'il était élu président de la République. La Fondation Jérôme Lejeune note plusieurs affirmations fausses dans l'argumentation fondant cette déclaration :

- "Aucune raison sérieuse ne s'y oppose ». Comment un prétendant à la magistrature suprême peut-il oublier que le respect de l'être humain est un principe fondamental du pacte républicain français (a. 16 du code civil « *la loi assure la primauté de la personne, interdit toute atteinte à la dignité de celle-ci et garantit le respect de l'être humain dès le commencement de sa vie.* ») et de la vie en société ?

- "La recherche sur ces cellules est riche de promesses pour soigner et sauver des vies". Cet argument du « progrès thérapeutique » a largement été débattu lors de la révision de la loi de bioéthique. Les « progrès thérapeutiques » que l'on peut attendre des cellules souches en général relèvent soit de la modélisation des pathologies et du criblage de molécule, soit de la thérapie cellulaire. Le 1^{er} objectif est accessible avec efficacité grâce aux IPS. Pour le 2^{ème} objectif, les cellules souches adultes ou de sang de cordon permettent déjà de « soigner et de sauver des vies » alors que les cellules souches embryonnaires ne sont plus considérées comme intéressantes par la plupart des chercheurs.

- « Une cellule souche embryonnaire n'est pas un embryon ». La recherche sur les cellules souches embryonnaires entraîne la destruction des embryons. Cette réalité explique d'ailleurs une décision de la Cour de justice européenne relative à la brevetabilité (arrêt Brüstle/Greenpeace du 18 octobre 2011) qui considère de manière identique l'embryon et les cellules souches embryonnaires.

- « Nous rattraperons notre retard sur d'autres pays ». Aucun des pays ayant autorisé la recherche sur l'embryon depuis plusieurs dizaines d'années (par exemple la Grande-Bretagne) n'est en avance sur la France, qui dès lors ne peut pas être en retard. En revanche, en raison de choix politiques du début des années 2000, la France est en retard pour la recherche sur les cellules souches non embryonnaires qui ont déjà apporté la preuve de leur efficacité thérapeutique.

La réalité est que l'embryon humain est utile à l'industrie pharmaceutique : en matière de recherche, non seulement il permet de remplacer l'utilisation de l'animal, mais il sert également d'outil de criblage pharmacologique et de modélisation de pathologies. Le cadre de la déclaration de François Hollande est parlant : le Génomipôle d'Evry abrite le laboratoire I-Stem de Marc Peschanski. Certains travaux d'I-Stem sur l'embryon ont obtenu une autorisation de l'ABM, au mépris de la loi pour la Fondation Jérôme Lejeune (cf. recours en illégalité contre une décision relative à la modélisation d'une myopathie). On se souvient d'ailleurs qu'en 2009 I Stem a passé un contrat avec un laboratoire pharmaceutique pour plus de 20 millions d'euros pour modéliser des pathologies à partir de cellules souches embryonnaires humaines

On peut s'étonner qu'un candidat de gauche fasse le choix de la satisfaction d'intérêts financiers alors que se joue la dignité de l'être humain.

« L'embryon ne peut être considéré comme un simple matériau de recherche » rappelait le Conseil d'Etat en 2009 dans son étude préparatoire à la révision de la loi bioéthique. Le dispositif qui prévaut en France depuis 2004 en matière de réglementation de la recherche sur l'embryon, à savoir une interdiction assortie de dérogations, permet de contenir la chosification de l'embryon humain. Un régime d'autorisation tel que voulu par M. Hollande le réduira quant à lui définitivement à un matériau de recherche.

Annonce : La Fondation Jérôme Lejeune co-organise pour la 3ème édition un congrès international pour une recherche responsable sur les cellules souches. Il se tiendra à Rome du 25 au 28 avril prochain. Un rendez-vous des plus grands spécialistes pour faire le point sur les recherches actuelles avec les cellules souches ayant déjà des applications cliniques, ou s'ouvrant sur des applications cliniques. L'ampleur du champ d'investigation qui s'offre aujourd'hui dans ce domaine des cellules souches adultes est considérable. Plus d'informations : www.stemcellsrome2012.org